

L'étranger ≠ CIVIS

PEREGRINUS

Le citoyen d'une autre cité que Rome, mais vivant à Rome donc assujetti à ses lois = homme libre qui ne dispose pas de toutes les prérogatives d'un citoyen romain

HOSTIS

A l'origine, individu assujetti aux lois de SON pays, de SA cité

PERDUELLIS

A l'origine, étranger ennemi de Rome, qui refuse de devenir allié (socius) ou amicus

Evolution du terme avec duplication de sens

HOSPES = hôte

Etranger qui entretient une relation de parité, d'échange avec un individu romain

HOSTIS = ennemi public

Hostes sunt quibus bellum publice populus romanus decrevit, vel ipsi populo romano.
Ulpien, Digeste

PERDUELLIO

Crime de haute trahison, acte d'hostilité envers l'État

Sont ennemis ceux à qui le peuple romain a publiquement déclaré la guerre, ou ceux qui la lui ont déclarée.

à ne pas confondre avec

INIMICUS = ennemi personnel, privé (à l'intérieur du groupe social romain)